

**ARRÊTÉ MUNICIPAL N° A2026-07-DGS  
DELEGATION DE SIGNATURE**

Le Maire de CREPY-EN-VALOIS (Oise),

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article R2122-8,

Vu la délibération n°DEL2026-03-16 du Conseil municipal du 28 mars 2026 relative à l'élection du Maire,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toute dispositions utiles au bon fonctionnement des services à la population,

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est déléguée, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, à :

- Madame Valérie CHANTEUX-WAECHTER
- Madame Michèle FLEURY
- Madame Stéphanie GOSSE
- Madame Zéline RICCIO
- Madame Jessica RUTA
- Madame Sophie TOUZET

la signature pour la certification matérielle et conforme des pièces et documents présentés à cet effet, et la légalisation des signatures, dans les conditions prévues à l'article L.2122-30 du CGCT.

**Article 2** : L'arrêté n°A2025-03-DGS pris en la matière le 30 janvier 2025 est abrogé.

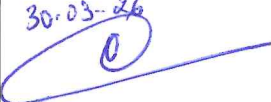




**Article 3** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4**: Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié dans les conditions habituelles, notifié aux intéressées et transmis au représentant de l'Etat dans l'arrondissement de Senlis ainsi qu'au Procureur près le Tribunal de Grande Instance de Senlis.

Fait à Crépy-en-Valois, le 30 mars 2026.

Gabriel MELAÏMI,  
Maire de Crépy-en-Valois

Notification : (Nom et signature des agents)

date : V. CHANTEUX-WAECHTER 30-03-26 	date : 30/03/26 TOUZET Sophie 		
date : Joffrin Ruta 30/03/26 	date : 30/03/2026 FLEURY Michèle 		

**PUBLICATION**

Date de mise en ligne sur le  
site Internet de la Commune :

3 0 MARS 2026

Accusé de réception en préfecture  
060-216001750-20260330-A2026-07-DGS-AR  
Date de télétransmission : 30/03/2026  
Date de réception préfecture : 30/03/2026